

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 24, AV. DUQUESNE, PARIS 7<sup>e</sup> - 01 53 69 00 25

## L'A.D.I.R. en deuil



Geneviève de Gaulle Anthonioz s'est éteinte à Paris, le 14 février 2002, après une longue maladie.

Elue présidente de l'A.D.I.R. en 1958, c'est donc depuis 44 ans que cette femme qui alliait étrangement caractère et douceur était régulièrement réélue à la tête de notre modeste association. Nous l'aimions, elle nous faisait honneur, et elle nous aimait toutes tendrement.

Geneviève a été enterrée le 19 février dans le petit cimetière du village de Haute-Savoie dont son mari, Bernard Anthonioz, était originaire. Elle repose désormais auprès de lui.

Notre camarade Noëlla Rouget, déléguée de l'A.D.I.R. à Genève, a dit de Geneviève devant son cercueil, en présence de ses enfants et de ses petits-enfants : « Elle n'eut pas parmi nous, le seul ascendant que son nom, prestigieux pour nous résistantes, lui conférait. Elle fut, avec certaines, un exemple de dignité et de courage, dignité bien difficile à conserver dans un lieu dont le chef, Himmler, a dit en parlant de nous : « On les mettra dans la boue, ils deviendront de la boue. » Geneviève portait en elle l'image et le souvenir de toutes celles qui sont mortes là-bas, jetées dans l'abjection, selon une expression qu'elle employait souvent.

Nous évoquerons plus longuement la merveilleuse personnalité de notre présidente dans un prochain bulletin. Un hommage solennel lui est rendu le samedi 9 mars, à 11 h, à Notre-Dame de Paris.



4° P 46-16

## BILLET



### Des livres, encore des livres

Peut-être s'étonnera-t-on de ce que le nombre d'ouvrages sur la Résistance et la Déportation soit aussi important ces dernières années ?

Les 20<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup> anniversaires de la libération, suivis de la libération des camps, nous ont apporté nombre de recueils de témoignages aussi bien que de récits biographiques ou autobiographiques. Il y a longtemps déjà on disait : *il faudrait prendre du recul, il le faudra.* C'était vrai.

La bibliographie sur ces sujets comprend de plus en plus de récits de vie, également et surtout de travaux d'ensemble et de monographies minutieuses tant sur les mouvements et les réseaux que sur les camps et leurs pléiades de Kommandos. Les longues études des historiens chercheurs qui aboutissent, peuvent être publiées et font sortir de l'anonymat un certain nombre de nos compagnons.

D'autre part, d'anciens déportés tentent de livrer à leur entourage les événements, visions *incommunicables* qu'ils ont vécus de telle sorte qu'il en reste trace. Ces récits de vie plus ou moins proches de la réalité (cinquante ans après !), chacun dans leur style, appartiennent donc des nouvelles parcelles de vérité. Ils se confortent et se renforcent les uns les autres pour rappeler ce passé.

On ne peut espérer toutefois une connaissance exhaustive et – on ne sait jamais tout sur tout – d'autant plus que pour ces destinées la méconnaissance est aggravée par le caractère clandestin et isolé des résistants et donc de leurs actions, et pour le monde concentrationnaire par le souci constant des nazis de détruire preuves et témoins.

Merci donc à leurs auteurs. Merci aussi aux chercheurs qui se plongent dans ce monde de ténèbres pour tenter de collecter, d'ordonner, de classifier les faits et d'en préciser l'histoire.

Les jeunes qui vont participer au concours national de la résistance et de la déportation sur le thème riche autant qu'ardu : *Connaissance de la déportation et production littéraire et artistique* diront peut-être ce que l'ensemble de ces œuvres leur a fait entrevoir.

Denise Vernay

## Prix littéraire de la résistance 2001

Présentation par

Jean-Louis Crémieux-Brilhac

Décernés tous les ans par le Comité d'Action de la Résistance (C.A.R.) le *Prix littéraire de la Résistance* a été attribué solennellement au Sénat le 16 novembre 2001 à *Nous étions faits pour être libres* de Claude Bouchinet-Serreulles (1).

M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, président du jury a présenté cet ouvrage à la nombreuse assistance ainsi que les quatre autres œuvres auxquelles ont été données des mentions, deux d'auteurs français, deux d'auteurs étrangers. M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac – qui nous avait fait l'honneur et le plaisir d'être notre conférencier lors de notre assemblée générale du 13 mars 1999 (*Les rapports entre la France Libre et la Résistance intérieure – La déportation vue de Londres*, cf. V.V. 265) – a l'extrême amabilité, avec l'accord amical de nos camarades du C.A.R., de nous autoriser à publier son intéressante allocution. Nous l'en remercions vivement.

D. V.

Les cinq ouvrages que notre jury a distingués cette année ont pour auteur, ou pour héros, et pour plusieurs à la fois pour auteur et pour héros, cinq personnes hors du commun : Nancy Wake, sir Brooks Richards, Yvonne Le Tac, Honoré d'Estienne d'Orves, Claude Bouchinet-Serreulles : cinq aspects de la lutte contre le nazisme, cinq facettes de l'héroïsme, cinq caractères – et cinq beaux livres, dont plusieurs sont des livres importants.

Il a fallu le nouveau siècle pour que notre jury, rompant avec la tradition, rende hommage à deux auteurs étrangers traduits.

Quel personnage que **Nancy Wake** (2), que la Gestapo appelait la souris blanche, Australienne débarquée à dix-huit ans dans le Paris des années trente et qui, révulsée par le nazisme, s'engage dans la Résistance ; elle devient le maillon fort d'un réseau d'évasion marseillais, puis, se tenant brûlée, passe les Pyrénées, rejoint Londres, est parachutée par S.O.E. comme agent de liaison et de sabotage et participe aux combats de la libération de l'Auvergne, notamment au Mont Mouchet. Son livre se lit comme un roman, où s'expriment à chaque page l'énergie, l'audace, l'amour de la vie et une truculence qui n'est qu'à elle.

Notre second lauréat étranger est **sir Brooks Richards** (3) que nous avons la joie d'avoir ce soir parmi nous. Comment lui dire notre double gratitude, pour sa coopération capitale à l'action résistante française et pour l'apport à notre histoire commune qu'est ce livre immense : *Flottilles secrètes*. Il nous révèle un chapitre quasi ignoré de la guerre secrète en rendant publique l'histoire complète des liaisons maritimes clandestines entre la Grande-Bretagne et notre Bretagne, mais aussi des liaisons clandestines à destination de notre côte méditerranéenne, de la Corse et de l'Afrique du nord. Ces liaisons, des marins

bretons y ont participé héroïquement et, en Méditerranée, des équipages polonais, mais elles ont été presque exclusivement sous responsabilité britannique et ont été, pour la majeure partie, le fait de marins britanniques. Sir Brooks Richards, alors jeune officier de marine, a été l'un de ceux-ci. Il a participé aux raids des vedettes venues de Falmouth, qui se risquaient dans les rias du Morbihan, dans l'aber Benoît ou la baie de St-Brieuc pour déposer et rembarquer des agents. Il a eu la responsabilité d'opérations maritimes et terrestres clandestines menées à partir de la côte algérienne entre 1942 et 1944. Ses titres de guerre, joints à l'autorité d'ambassadeur du Royaume-Uni qu'il fut par la suite, lui ont ouvert l'accès aux archives inaccessibles de l'Intelligence Service. D'où cet ouvrage capital, homologue du livre sur les opérations aériennes d'atterrissement et de pick up du commandant Hugh Verity – dont nous avons appris hier, hélas, la disparition – : mais ici, au recensement exhaustif des opérations maritimes s'ajoutent les rapports détaillés – et plus d'une fois passionnantes – des chefs de mission ainsi qu'une multiplicité de portraits et d'anecdotes puisées à la source. Des héros de notre histoire surgissent au fil des pages, Scamaroni, Brossolette, Rémy... Mais imaginiez-vous qu'entre juin 40 et la Libération au moins 177 opérations maritimes réussies ont débarqué clandestinement quelque 300 personnes en territoire français (France continentale, Corse et Afrique du nord) et en ont embarqué ou évacué près de 900 ?

Nous rejoignons à ce point les héros des deux livres français auxquels notre jury a décerné une mention spéciale, **d'Estienne d'Orves**, débarqué en décembre 1940 à la Pointe du Raz, **Yvonne Le Tac**, dont les deux fils furent parmi les héros des premières traversées transmanches. Tout sépare pourtant d'Estienne d'Orves et

Yvonne Le Tac, le premier grandi dans le souvenir de M. de Charette et le culte de Déroulède, la seconde qui eut pour premiers héros Gambetta et Jaurès.

Nous devons à **Etienne de Montéty** (4) d'avoir fait revivre l'officier de carrière élève des Pères et proche de l'Action française, le polytechnicien qui a choisi la « Royale », depuis sa jeunesse facile et brillante dans l'intimité de sa non moins brillante cousine Louise de Vilmorin jusqu'au choix douloureux de la dissidence, en juillet 1940, et jusqu'à son engagement obstiné dans l'action clandestine qui allait faire de lui le premier officier de la France Libre tombé sous les balles d'un peloton d'exécution allemand. Son nom est inscrit dans toutes nos villes, son action appartient à la légende de l'héroïsme chevaleresque. Moins connu est son itinéraire spirituel : le patriote est inséparable du chrétien, le sens de l'honneur de la plus haute spiritualité. Ses derniers mois de vie sont une ascension : sa dignité, la responsabilité qu'il revendique, son sens du devoir impressionnent à ce point le président allemand du tribunal qu'après l'avoir condamné, il vient lui serrer la main.

D'Estienne d'Orves, Yvonne Le Tac : « Celui qui croyait au ciel, celle qui n'y croyait pas ». La plaquette que **Monique Le Tac** (5) a consacrée à sa grand-mère est un hommage sobre et profondément touchant à une femme admirable. Pour Yvonne Le Tac, l'entrée en résistance va sans déchirements, tant il est naturel pour elle de faire de son chalet breton un relais des liaisons maritimes clandestines avec l'Angleterre, comme est naturel l'exemple de vie qu'elle a donné à ses fils Yves et Joël, héros tous deux de la guerre clandestine, comme lui est naturel l'énergie indomptable dont elle fait montre en prison

et en déportation. Yvonne Le Tac, orpheline pauvre du Paris d'avant 1900, promue à force d'énergie et de privations institutrice, puis directrice d'école, en un temps où les instituteurs étaient les dragons verts de la République, Yvonne Le Tac jauresienne, qui croit au geste auguste du semeur, incarne une France pour qui République et Résistance allaient de pair. Monique Le Tac nous restitue, à travers Yvonne, un des visages de la France.

Le prix de la Résistance lui-même a été décerné à **Claude Bouchinet-Serreulles** pour *Nous étions faits pour être libres* (1). Ce fils de famille né, dit-il, une cuiller d'or dans la bouche, que certains qualifiaient de snob et que rien ne semblait prédisposer aux aventures, s'embarque sur le *Massilia* en juin 40, il passe clandestinement du Maroc à Gibraltar, et le voici pendant plus de deux ans aide de camp de De Gaulle, son témoin de toutes les heures. Puis Claude est volontaire pour une mission en France. Il y est parachuté quatre jours avant l'arrestation de Jean Moulin dont il devait être un des adjoints, il échappe par hasard au piège de Caluire ; sans expérience de la clandestinité, il doit brusquement assumer toutes les responsabilités : avertir Londres, renouer les fils, maintenir l'autorité de la France Libre face aux chefs de mouvements et faire fonction plusieurs mois de délégué général clandestin par intérim du général de Gaulle et du CFLN.

Si grands qu'aient été les mérites de l'homme, c'est un livre que notre jury a couronné. *Nous étions faits pour être libres* est un ouvrage important. Il comble des vides sur lesquels l'historien s'interrogeait. C'est le seul, parmi les récits des rares mémorialistes londoniens de la France Libre, qui soit en mesure de nous restituer, d'après les notes qu'il prenait, les réactions au jour le jour de De Gaulle dans les années 1940-42, ses propos, ses colères, sa capacité de prévision, son alternance de fermeté indestructible et d'abattement parmi des difficultés sans nombre et une grandeur qui s'impose jusque dans la vie quotidienne. Le second volet du livre est un document précieux sur la vie de l'état-major de la Résistance, sur la terrible suite de crises et de luttes internes qu'il traversa après Caluire et sur l'action de Jacques Bingen, l'ami intime, figure lumineuse et méconnue. Bref, des mémoires qui sont l'indispensable complément, avec une tonalité différente, des ouvrages de Daniel Cordier.

Ce fut une grande joie pour Claude Bouchinet-Serreulles de voir sortir ce livre auquel il songeait depuis des années. Il nous a quittés au lendemain de sa parution. C'est pour nous une joie de pouvoir honorer son action et son œuvre, en même temps qu'une grande tristesse de ne pouvoir lui remettre en mains propres le Prix littéraire de la Résistance.

(1) Claude Bouchinet-Serreulles, *Nous étions faits pour être libres* – La résistance avec de Gaulle et Jean Moulin. Ed. Grasset, Paris, 2000, 408 p., 20, 58 € (135 F).

(2) Nancy Wake, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*. Ed. du Félin, Paris, 2001, 192 p., 16,77 €.

(3) Sir Brooks Richards, *Flottilles secrètes*. Ed. Marcel Didier-Wrac.

(4) Etienne de Montéty, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*. Ed. Perrin, Paris, 2001, 348 p., 20,58 €

(5) Monique Le Tac, *Yvonne Le Tac – Une femme dans le siècle* (de Montmartre à Ravensbrück). Ed. Tirésias, Paris, 2000, 160 p., 15,24 €

## D'autres prix

Le 24 octobre 2001, à la Sorbonne, la F.N.D.I.R.P. remettait, en présence de M. Jacques Floc'h, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le **Prix Marcel Paul** attribué chaque année à des mémoires de maîtrise.

Deux Premiers prix *ex aequo* ont été attribués à :

Mlle MIREILLE BARBIER pour *La Résistance dans le Haut-Doubs* (Université de Franche-Comté, sous la direction de François Marcot).

M. SIMON MINKOWSKI pour *1945-1978 : la presse italienne, questions juives et mémoires divergentes (rencontre entre mémoire officielle collective et mémoires plurielles privées)*. (Université de Paris I, sous la direction de Marie-Anne Matard-Bonucci et Pascal Ory).

### Prix Philippe Viannay – Défense de la France

attribués à :

• CLAUDIO PAVONE, pour *Una guerra civile – Saggio storico sulla moralità nella resistenza* (Editions Bollati Boringhieri).

• SYLVAIN BAEREL, pour *Alibi 1940-1944 – Histoire d'un réseau de renseignements pendant la seconde guerre mondiale* (Editions Jean-Michel Place, Paris).

• MARIE DUCOUDRAY, pour *Ceux de Manipule* – Un réseau de renseignements dans la résistance en France. (Editions Tirésias, Paris).

### Communiqué

L'édition des *Entretiens de l'AFMD* qui se sont déroulés en juin 2000, à la Sorbonne sur le thème :

**Du témoignage à la narration littéraire : Jorge Semprun** est disponible à l'A.F.M.D., 31, bd Saint-Germain, 75005 Paris au prix de 7 €, + port : 1,75 €



Yvonne Le Tac

Photo Ed. Tirésias

J.-L. C.-B.

# Communiqué du Comité international de Ravensbrück

Lors de la dernière réunion de la Fondation allemande des Mémoriaux Brandebourgeois le 23 octobre 2001 à Oranienbourg, (à laquelle je n'assiste pour l'instant qu'en tant qu'invitée), Pierre Gouffaert, président du Comité International de Sachsenhausen et moi au nom du Comité International de Ravensbrück avons élevé une protestation auprès de Monsieur Manfred Stolpe Ministre-Président du Land de Brandebourg : une situation financière alarmante mettait en danger le fonctionnement des lieux commémoratifs du Land de Brandebourg dont font partie les Mémoriaux de Ravensbrück, Sachsenhausen, la prison de Brandenbourg, le Musée du Bois de Below.

Nous avons envoyé cette protestation aux membres de nos Comités Internationaux qui nous ont tous répondu en nous donnant leur accord, et nous avons envoyé ces réponses à Monsieur Stolpe. (Le Comité International de Sachsenhausen a joint également les membres de son Amicale, l'Amicale de Ravensbrück a également inséré dans son journal la protestation) : c'était le 27 novembre 2001.

Le 4 décembre 2001, le Ministre-Président Stolpe nous répondait qu'il transmettait notre protestation au Ministère des Sciences, de la Recherche et de la Culture : Prof. Dr Johanna Wanka.

Le 19 décembre 2001, le Ministre Madame le Professeur Johanna Wanka répondait au Comité International de Ravensbrück :

Madame, Monsieur,

Par la présente je tiens à vous remercier de votre déclaration dans laquelle vous exprimez votre inquiétude concernant la situation financière de la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois.

Etant donné que la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois occupe une place très importante au sein des activités commémoratives en Allemagne, et qu'il est indispensable de garantir son financement à long terme, le gouvernement fédéral et le Land de Brandebourg participent au financement de base de la Fondation.

Les conditions financières du Land de Brandebourg nous obligent à ménager les moyens dont nous disposons. C'est pourquoi nous avons décidé d'un budget très restreint pour l'année 2002-2003, ce qui touche également les dépenses en faveur des établissements. Le fait que la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois est une institution d'une grande importance politique a cependant été pris en considération. Nous avons donc, malgré nos contraintes financières, généreusement accordé à la Fondation les plus grands moyens possibles.

Contrairement à l'usage, nous avons par exemple décidé qu'à partir de 2002, les moyens

financiers concernant les travaux de construction de la Fondation seront mis à disposition de manière à ce que l'argent qui n'a pas été dépensé à la fin de l'année puisse être utilisé l'année suivante. Cela n'était pas possible les années précédentes.

Il faudra faire quelques économies dans les dépenses pour le personnel, car l'augmentation des moyens de la Fondation ne suffira pas à compenser les augmentations de salaire attendues. Je ne partage pourtant pas vos inquiétudes concernant la situation de la Fondation : elle continuera à remplir sa tâche. Il est aussi certain qu'elle continuera à s'occuper du Centre de documentation de Brandebourg.

Nous espérons qu'un financement public supplémentaire permettra une conception nouvelle de ce Centre. Ceci vaut aussi pour le travail pédagogique effectué au Centre de rencontre pour les jeunes à Ravensbrück. De plus, je peux vous informer qu'en 2002 et 2003 des moyens supplémentaires de 50 000 € par année seront mis à la disposition de la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois pour des mesures de sécurité renforcées.

Le Gouvernement fédéral mettra à la disposition de la Fondation, pour la rénovation des bâtiments, des moyens supplémentaires d'une valeur de 10 000 000 € dans les années qui viennent. Cela permettra d'alléger le budget en faveur des autres projets et charges habituelles.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Prof. Dr Johanna Wanka

Cette réponse est évidemment très technique, mais elle existe. Je l'ai fait suivre à L'Amicale de Ravensbrück. Le seul point qu'elle ne précise pas clairement c'est l'attribution des fonds et leur équitable distribution. Le camp de Ravensbrück, comme vous le savez, n'ayant été rendu entièrement à la Fondation des Mémoriaux qu'en 1994 (occupation par les troupes de l'Armée Soviétique de 1945 à 1994 des 9/10<sup>e</sup> du terrain), nécessite beaucoup plus de réhabilitation et de mise en « valeur » que celui de Sachsenhausen rendu au public plus tôt et dont la mise en valeur est très élaborée et très réussie.

• Une prochaine réunion du Conseil de la Fondation a lieu le 11 mars 2002 à Oranienbourg, je ne sais pas encore si j'y participerai.

• Par contre je serai présente à l'inauguration de la Maison des Jeunes, installée dans une ancienne villa des SS, le 10 avril, où je suis déjà conviée.

Je ferai le point à l'Assemblée générale à Paris le 21 mars 2002.

Annette Chalut

## Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et droit à réparation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 la « prestation spécifique dépendance » est remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie.

Le nouveau dispositif est nettement plus favorable aux Anciens Combattants et à leurs Veuves, très nombreux à se trouver dans une situation susceptible de les faire bénéficier de cette aide financière.

Ne sont plus prises en compte dans les ressources retenues pour le calcul du montant de chaque APA, les pensions accordées au titre du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, les pensions de Veuves et des pensions pour Invalidité, de la Retraite du Combattant et des rentes servies au titre de la retraite Mutualiste du Combattant.

### Qui peut bénéficier de l'APA ?

Elle peut être accordée selon certaines conditions d'âge (plus de 60 ans), de résidence (à domicile ou en établissement) et de perte d'autonomie (évaluée par une équipe médico-sociale à l'aide d'une grille nationale).

### Quel montant ?

Il varie selon le degré de perte d'autonomie, de vos revenus (à domicile), et des tarifs de l'établissement éventuel (selon le département dans lequel il se trouve).

### Où s'adresser pour retirer les formulaires et déposer les demandes ?

- Pour les personnes domiciliées à Paris : dans les sections d'arrondissement du Centre d'action sociale de la ville de Paris.

- Hors Paris dans les Mairies du lieu de résidence à la Direction de l'action sociale (Centre communal d'action sociale).

### Les documents demandés sont en relation avec les éléments à prouver :

- Photocopies de titre d'identité (carte, passeport),

- de l'attestation de la carte vitale,
- de l'avis d'imposition de l'année précédente,

- des charges de propriété ou de co-propriété éventuelles,

- du relevé de livret bancaire ou d'épargne (donné souvent en fin d'année).

- Un relevé d'identité bancaire (Rib)...

Des amis ou des voisins ou le Service social qui vous connaît, peut vous aider.

(suite p. 5)

## CHRONIQUE DES LIVRES

### Combats de femmes françaises et allemandes Les oubliées de la guerre\*

Ce livre fait suite à un cycle de conférences organisé par la mission départementale aux droits des femmes de la Sarthe, en automne 2000. Ces conférences prennent en compte tous les aspects de la vie des femmes pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Elles sont toutes remarquables par la clarté de l'exposé et la qualité historique.

La première partie comporte un exposé de Christine Bard sur les droits civiques des femmes et le féminisme à l'orée de la guerre. Puis Dominique Veillon relate la vie quotidienne des femmes sous l'occupation. Et ensuite Yvonne Knibiehler expose la relation entre politique et maternité sous Vichy. Enfin Dominique Veillon intervient à nouveau pour parler du rôle des femmes dans la guerre, anonymes et résistantes.

La deuxième partie du livre, sous le titre *Femmes et nazisme* comprend deux exposés l'un de Rita Thalmann sur un sujet peu connu en France : la place de la femme dans la société masculine du 3<sup>e</sup> Reich. Le second d'Annette Wieviorka sur les femmes juives en France sous l'occupation.

La troisième partie que nous retiendrons tout particulièrement est composée de témoignages de résistantes.

Le premier témoignage est celui de Micheline Eude-Altman. Celle-ci nous fait le récit de sa vie pendant l'occupation comme secrétaire et agent de liaison de Jean-Pierre Lévy, patron de Franc-Tireur et à partir de 1943 comme assistante dans les M.U.R.

Le témoignage suivant est celui de Hélène Viannay, cofondatrice du mouvement de zone nord, « Défense de la France ». Parler de sa résistance, c'est pour celle-ci nous faire vivre toute l'histoire du journal clandestin, puis en 1944, maquis, puisqu'elle y joua un rôle de direction auprès de son mari Philippe Viannay.

Les deux témoignages suivants absolument bouleversants sont ceux de deux déportées. Le premier celui de Jacqueline Fleury, déportée à Ravensbrück le 15 août 1944 après une résistance dans le mouvement « Défense de la France » et dans le réseau « Mithridate ». Le second, celui de Jacqueline Péry d'Alincourt, déportée en avril 1944 après avoir été assistante d'un B.O.A. et membre de la Délégation Générale de De Gaulle à Paris.

Le récit de leurs souffrances est semblable dans l'horreur, même si le détail de leur vie à Ravensbrück ou dans des Kommandos est différent. Ce qui est essentiel c'est que toutes deux insistent sur l'importance de la solidarité et de l'amitié en

déportation. « Une farouche détermination nous pousse à nous aider les unes les autres et nous permet de trouver la force de survivre ». « C'est à Markkleeberg que j'ai ressenti plus que jamais l'importance de l'amitié. Rien ne nous retenait plus à la vie, nous étions au bout du rouleau et cependant nous nous soutenions les unes les autres ».

L'ouvrage se clot sur des exposés très divers regroupés sous le titre de *Représentations féminines en mouvement* portant sur « les récompenses des résistantes » par Sylvie Chaperon, « Des femmes remarquables dans le cinéma français sous l'occupation » par Geneviève Sellier, sur « Identités masculines et féminines pendant et après la guerre » par Luc Capdevila.

Nous ne pouvons que recommander la lecture de cet ouvrage qui a le mérite de présenter un panorama global de l'histoire des femmes françaises et allemandes pendant la Seconde guerre mondiale et de nous apporter des éclairages souvent peu connus sur celle-ci.



N.B. Un erratum est à faire dans le texte du témoignage de Hélène Viannay. Dans la légende de la photographie p. 141, il est écrit : « une réunion du parti communiste ». Or, il ne s'agit pas d'une réunion du P.C.F., mais du P.C. du maquis de Seine-et-Oise Nord : Poste de Commandement !

Jacqueline Pardon

\* Ed. Autrement, Paris, collection Mémoires n° 74, sous la direction de Evelyne Morin-Rotureau, 2001, 240 p., 19,82 €.

### Etudes en cours sur quelques Kommandos extérieurs de Ravensbrück

Dans le cadre du Mémorial de Ravensbrück, trois historiennes allemandes ont été chargées en janvier 2002 d'une mission de recherche sur les Kommandos extérieurs de Ravensbrück, très négligés jusqu'à présent.

Pour l'instant, elles ont limité leurs recherches aux Kommandos qui sont restés sous l'autorité de l'administration centrale de Ravensbrück, remettant à plus tard des travaux sur la quinzaine de Kommandos extérieurs qui ont été rattachés à Buchenwald, Neuengamme, Flossenbürg et Sachsenhausen.

Nous avons reçu de l'une de ces historiennes, le Dr Erika Schwarz, un long questionnaire sur le Kommando de Königsberg-Neumark, appelé par les Françaises « le Petit-Königsberg ». Nous avons été très fières de pouvoir lui envoyer *Voix et Visages* de mai-juin 1996 (n° 250) dans lequel on voyait la photo du désert qu'était devenu ce camp, dépourvu de tout vestige. Cette photo avait été prise par Michèle Agniel qui, ancienne de ce Kommando, a pu répondre à de nombreuses questions posées par Erika Schwarz. Elle a pu surtout l'adresser au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon où a été déposé une documentation détaillée sur le « Petit-Königsberg ». Germaine Tillion avait en effet spécialement travaillé sur ce Kommando, retrouvant les noms des 250 « Françaises » (dont 3 Anglaises, 3 Américaines et une Belge) qui s'y trouvaient, notant les emplacements des Blocks, la distribution des châlets dans chaque chambrée et retracant les destinées particulièrement chaotiques et tragiques de chaque prisonnière.

Jacqueline Fleury, de son côté, a beaucoup travaillé sur les Kommandos d'Abteropa et Markkleeberg en collaboration avec le Mémorial de Buchenwald (voir son excellent article en page 2 du *Voix et Visages* de nov.-déc. 2001).

Les différents Mémoriaux ont le projet de mettre leurs travaux en commun, mais y arriveront-ils jamais ?

Anise Postel-Vinay

(suite de la p. 4 : APA)

Vous recevez un imprimé de demande d'allocation à remplir qui sera suivi d'un numéro d'enregistrement ; dans le mois qui suivra le dépôt du dossier, vous recevrez la visite de l'équipe médico-sociale, et serez avertis ultérieurement du montant de l'allocation personnalisée d'autonomie.

J'espère que vous ne serez pas démontées par ces démarches qui, si elles ne s'adressent pas forcément à vous peuvent aider des connaissances qui ne sont pas au courant. Il peut y avoir des variantes selon les Préfectures qui éditent les documents...

Annette Chalut

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le jeudi 21 mars 2002

au CERCLE DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

49, rue Blanche, 75009 Paris – Tél. : 01 48 74 56 18 – Fax : 01 45 26 24 34

Métros : Blanche, Trinité

## HORAIRE

12 h – Déjeuner (sur place - 30 €)  
(Pensez à vous inscrire à l'ADIR)

14 h – Assemblée générale

Invité : Alexandre Adler,  
nous parlera sur « la Résistance  
en Allemagne ».

(Possibilités de retenir sur place des  
chambres confortables)

## ÉLECTIONS

### *Membres sortants et rééligibles*

Mmes Michèle Agniel, Jacqueline Fleury, Line Handschuh, Jeannette l'Herminier, Denise Vernay, Marie Zamansky.

*Les candidatures nouvelles doivent nous parvenir impérativement deux mois avant l'A.G.*

## COTISATION ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée générale de leur cotisation 2002 auprès de leur déléguée, ou de l'ADIR. (Minimum : 23 €, CCP 5.266.06.D) et si besoin de remettre ou d'envoyer leur pouvoir.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### *Allocations pour tierce personne, article 18*

Cette allocation peut être demandée par une (ou un) Déportée, ayant une pension militaire d'invalidité, et dont l'état de santé « ne lui permet plus d'assumer seule les actes essentiels de la vie ».

Le dossier de demande doit comporter, une lettre adressée au Médecin Chef du Centre de Réforme de sa région, accompagnée d'un Certificat du Médecin traitant, Libéral ou Hospitalier, décrivant son état de santé et ses difficultés quotidiennes : nécessairement en relation avec une ou plusieurs affections pensionnées et faisant ressortir avec précision les actes essentiels à la vie, devenus impossibles sans l'assis-

tance permanente d'une tierce personne ; les seules difficultés à accomplir les actes tels que toilettes, repas, marche... ne suffisent pas à justifier la nécessité d'une aide constante ; ces actes sont en effet pour beaucoup programmables, estime la jurisprudence.

Cette demande déclenche par le Centre de Réforme en question, une visite auprès de l'intéressée pour confirmer le bien-fondé de cette requête.

Si cette Allocation est accordée, elle consistera en une majoration représentant

1/4 de la pension, permettant de couvrir mieux les frais nécessités par l'état de santé de la Pensionnée.

Il n'y aura aucune influence sur le choix des aides aux soins, qui restera la décision propre de la Pensionnée ou de son entourage.

Le délai entre la visite, l'accord et le versement de l'allocation peut atteindre un certain laps de temps, de l'ordre de trois mois parfois.

A. C.

## Recherche

Elodie Jauneau souhaiterait, dans le cadre de ses recherches, rencontrer d'anciennes étudiantes (à Paris pendant l'Occupation) qui accepteraient de lui apporter un témoignage.

Elodie Jauneau  
47, rue Marcellin-Berthelot  
91330 Yerres – Tél. 06.15.41.23.38

## Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n° par an).

Cotisation membre : 24 €.  
Cotisation membre de soutien : 48 €.

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,  
24, avenue Duquesne, 75007 Paris

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Elisabeth Guillemin (43180), Dijon, a la joie de faire part de la naissance de son deuxième arrière-petit-fils Théo Guillemin à Tours.

Huguette Gallais, Fougères, a la joie de faire part de la naissance de ses arrières-petits-enfants : Lucas Morand, le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et Alban Cherrier, le 7 décembre 2001.

### DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de nos camarades :

Simone Marrelee (62000), Tréguier, septembre 2001 ;

Lucie Boulay, Paris, le 7 décembre 2001 ;

Germaine Lamiable (47131), Bois-Guilbaume, le 7 décembre 2001 ;

Gabrielle Ferrières (Int.), Paris, 13 décembre 2001 ;

Cécile Wojnarski (57714), Aubervilliers, le 16 décembre 2001 ;

Lucie Labouille (44783-1863), Quincy-sous-Senart, le 18 décembre 2001 ;

Eliane Guiz (54489), Paris, décembre 2001 ;

Marie-Rose Vogt, Betschdorf, le 24 janvier 2002 ;

Frédérique Van Compenolle (A 16726), Fayence, janvier 2002.

Marie-Odile Marx (57000), La Ferté-sous-Jouarre, a perdu son frère, décédé accidentellement au Maroc, janvier 2002.